

COOPERATION CAMEROUN – PNUD
PROJET D'APPUI A LA RESILIENCE ECONOMIQUE



Empowered lives.
Resilient nations.

**TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT EN CHARGE DE L'ELABORATION D'UN GUIDE
NATIONAL EN EDUCATION FINANCIERE**

I. Contexte et justification

Le Gouvernement considère l'amélioration de l'inclusion financière comme une priorité essentielle. Cette préoccupation transparaît d'ailleurs dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) adoptée en 2009, dans lequel il s'engage résolument à œuvrer pour un secteur de microfinance plus consolidé et offrant des services financiers de proximité variés, de qualité à moindre coût, assurés par des établissements de microfinance viables. A cet effet, le Pays s'est doté depuis 2014 d'une Stratégie Nationale de la Finance Inclusive (SNFI), initiée avec l'appui financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du Fonds International de Développement agricole (FIDA) et l'assistance technique du Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU/UNCDF), qui décline les principales orientations en matière de microfinance afin de donner un contenu au concept de finance inclusive. La mission de la SNFI est de *bâtir un secteur financier structuré, gouverné, crédible, viable, pérenne, animé par des acteurs traditionnels et nouveaux, offrant de manière professionnelle et durable des produits et services diversifiés, innovants, de qualité et à coût abordable à une clientèle croissante et diversifiée*. Cette clientèle comprend particulièrement les groupes financièrement exclus, les couches économiquement vulnérables, notamment les femmes, les jeunes, les acteurs du secteur rural et du secteur informel. Cette offre de service s'opère dans un environnement légal, réglementaire, fiscal et comptable adapté et favorable à l'innovation. La SNFI est articulée en 3 axes:

- Axe 1 - L'amélioration de la qualité et de la disponibilité de l'offre en services financiers aux populations et aux acteurs économiques.
- Axe 2 - L'amélioration des performances sociales des EMF.
- Axe 3 - L'amélioration de l'environnement législatif, réglementaire, institutionnel et fiscal du secteur de la microfinance.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement à travers le PASNFI en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) met en œuvre le volet inclusion financière du Projet d'Appui à la Résilience Economique (PAREC) en vue de renforcer

l'accès et l'utilisation par les personnes vulnérables notamment les femmes et les jeunes des produits et services financiers dans les régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême Nord et du Nord.

Dans l'ensemble, les besoins des populations vulnérables (femmes, paysans, jeunes,...) ne sont pas satisfaits non seulement par un manque de points de services, mais à cause de multiples contraintes qui empêchent la jonction de la demande et de l'offre de crédit. Cette frange de la population n'a pas toujours la capacité d'établir leur besoin, et connaît mal les sources de financement et la bonne utilisation du crédit. Il y a également un manque de dialogue entre les acteurs de la demande et ceux de l'offre.

En outre, des études ont mis en évidence que fréquemment les bénéficiaires issus de ces populations ne comprennent pas ou ne savent pas tirer profit de la variété de produits financiers qui sont mis à leur disposition. D'où l'importance d'une éducation financière en faveur de la population. L'éducation financière occupe une place croissante dans les réflexions et l'agenda des acteurs de la microfinance, car elle est étroitement associée à la prise de conscience actuelle qui pousse la microfinance à replacer le client/bénéficiaire au centre de son offre de services.

Ainsi, au niveau du PAREC, il est prévu un renforcement dans ce domaine pour mieux imprégner les acteurs des principes, démarches et méthodes dans le domaine de l'éducation financière.

Dans le cadre de la mise en oeuvre du plan d'action du PAREC, le programme d'appui à la stratégie nationale de la finance inclusive en partenariat avec le PNUD compte recruter un-(e)-consultant-(e)- pour l'élaboration d'un guide national de formation en éducation financière.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de l'exécution du Plan de Travail Annuel 2020 entre le MINEPAT et le PNUD (Activité 3.4.1 : Elaboration du guide national de formation en éducation financière.) et représente la continuité de la consultation réalisée dans le cadre du Plan de Travail de 2019 visant à former des formateurs des formateurs.

I. Objectifs de la consultation

La présente consultation a pour objectif général l'élaboration d'un guide national de formation en éducation financière.

Spécifiquement, il s'agit de :

- Préparer les outils de promotion d'éducation financière auprès des clients des établissements de microfinance ;
- Concevoir un guide de formation en éducation financière ;
- Organiser un atelier de validation du guide
- Définir une stratégie de vulgarisation et d'utilisation du guide

II. Mandat du Consultant:

Pour l'élaboration du guide national de formation en éducation financière, le (la) consultant(e) tout au long du processus de sa mission, travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du PAREC, les cadres du PASNFI et le PNUD.

Le mandat du consultant intègre:

1- Phase préparatoire qui consiste à :

- Elaborer une note méthodologique détaillée déclinant la démarche à adopter pour la réalisation du guide.
- Sur la base de la note méthodologique, tenir une réunion de travail avec les responsables du PAREC et la Cellule d'Exécution du PASNFI;
- Procéder à des investigations benchmarks et collecte des données et documentations fondamentales pour la réalisation de la prestation

2- Phases de réalisation qui consiste à :

- Constituer des focus groupe ;
- Elaborer un rapport sur le benchmark ;
- Elaborer la version préliminaire du Guide ;
- Organisation un atelier de validation du guide ;
- Elaboration de la version finale du guide sur la base des remarques et observations du PAREC et de la cellule d'Exécution PASNFI ;
- Définition d'une stratégie de vulgarisation et d'utilisation du guide par les clients des EMF y compris les femmes et les jeunes

III. Livrables

- Une note méthodologique conformément aux termes de références (cahier de mission);
- un rapport sur le benchmark national et international ;
- Version préliminaire du guide ;
- Version définitive du guide en anglais et en français ;
- Une présentation Power Point du guide en anglais et en français ;
- Une stratégie de vulgarisation et d'utilisation du guide par les clients des EMF notamment les femmes et jeunes

Tous les documents seront livrés en anglais et en français, sous format papier et numérique.

IV. Durée de la consultation :

La consultation s'étale sur une période de 45 jours, les durées de validation et des arrêts ne sont pas incluses.

V. Calendrier

6. Calendrier d'exécution Phase	échéance
Une note méthodologique conformément aux termes de références	5 jours
Le rapport du Benchmark	7 jours

Version préliminaire du guide	20 jours
Atelier de validation	03 jours
Version définitive du guide	7 jours
Stratégie de vulgarisation et utilisation	3 jours
Total	45 jours

VI. **Compétences requises**

Cette prestation sera confiée à un(e) consultant(e) ayant les compétences et les expériences confirmées dans les domaines liés à l'objet de la prestation. Le consultant(e) doit :

- Disposer d'un diplôme universitaire (Bac+4) en finance /microfinance, sciences de gestion, économie ou équivalent ;
- Disposer d'une expérience pertinente minimum de 5 années dans la finance inclusive ou secteur financier en général, surtout au Cameroun ;
- Disposer d'une expérience (5 ans minimum) en appui/renforcement capacités des acteurs du système financier ;
- Expérience dans les innovations financières et digitales pour les jeunes ;
- Avoir de bonnes connaissances dans le domaine de l'andragogie (formation des adultes) et dans l'approche genre ;
- Disposer d'une expérience (minimum 3ans) en appui aux acteurs en termes d'éducation financière ;
- Avoir une expérience avérée dans la formation en gestion d'entreprise et éducation financière pour des personnes adultes – et des femmes préférablement ;
- Posséder des expériences dans des projets similaires ;
- Disposer d'une bonne connaissance du contexte relatif au sujet de la dite consultation ;
- Avoir d'excellentes capacités d'analyse, de rédaction et de synthèse.

Tout prestataire ne remplissant pas l'ensemble des critères ci-dessus sera automatiquement éliminé.

VII. GRILLE DE NOTATION ET D'EVALUATION DE L'OFFRE DE SOUMISSION

La commission d'ouverture des plis, est chargée de sélectionner le consultant(e) selon les critères d'évaluation et barèmes de notation suivants :

Analyse des offres techniques. La note technique globale NT sur 100 points est obtenue à travers l'évaluation de l'offre technique en application d'un barème de notation ventilé selon les deux rubriques suivantes :

GRILLE D'EVALUATION		Note maximale
		100
Rubrique 1	Expertise et formation du soumissionnaire	50

1.1		Formation BAC + 4 en finance, microfinance, gestion, économie, agroéconomie (diplôme et certificat)	5
1.2		Au moins 5 années d'expérience dans le domaine de la microfinance dont 3 dans l'inclusion financière	5
1.3		Au moins 3 années dans la réalisation des programmes d'éducation financière	5
1.4		Au moins une expérience pertinente de 3 ans dans la formation des clients notamment et jeunes en éducation financière	10
1.5		Preuve de la réalisation des activités similaires en lien avec les établissements de microfinance	15
1.6		Expérience pratique en formation des adultes et/ou en andragogie	5
1.7		Expérience dans les innovations financières et digitales	5
Rubrique 2		Démarche méthodologique	40
		Méthodologie	30
2.1	Méthodologie excellente	Approche méthodologique qui retrace les objectifs de la prestation, en détaillant la consistance et comportant une valeur ajoutée par rapport aux spécifications des TDR.	30
	Méthodologie satisfaisante	Approche méthodologique qui retrace les objectifs de la prestation en détaillant la consistance.	20
	Méthodologie acceptable	Approche méthodologique qui retrace seulement les objectifs de la prestation sans détailler la consistance.	10
	Méthodologie non conforme	Approche méthodologique qui est incohérente et/ou non conforme aux objectifs de la prestation.	0
2.2	Clarté de la présentation Logique et réalisme du plan d'exécution	Respect des délais Pertinence des outils d'évaluation de la prestation	10
Rubrique 3		Expérience de travail avec les bailleurs de fonds	10
		Expérience de travail avec les organismes internationaux	4
		Expérience de travail avec les agences des NU	6

Seront éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points.

Analyse des offres Financières.

La note financière (NF) est établie en fonction du rapport suivant : $NF = (P0/P) \times 100$
Avec : P0: Prix de l'offre la moins disante
P: Prix proposé

L'analyse technico-financière permet d'établir le classement définitif des concurrents selon les valeurs obtenues de la note globale (NG).

La note globale (NG) sur 100 sera calculée comme suit :
 $NG = 0,7 \times NT + 0,3 \times NF$

L'offre retenue sera celle qui aura reçu la note globale (NG) la plus élevée.

La commission peut convoquer, par écrit, les soumissionnaires auprès desquels elle juge nécessaire d'obtenir tout éclaircissement sur les offres ; ces éclaircissements, à formuler par écrit, doivent se rapporter uniquement aux documents contenus dans les plis.

VIII. Modalités et délai de soumission

Les experts intéressés sont priés de soumettre leurs offres (en français ou en anglais) sous pli fermé en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original marqué comme tel et quatre (04) copies. Chaque offre doit avoir séparément une proposition technique placée dans une enveloppe portant la mention « Offre Technique », et une proposition financière dans une autre enveloppe portant la mention « Offre financière », les deux enveloppes étant elles-mêmes placées dans une enveloppe extérieure avec la mention : « *offre de services pour le recrutement d'un consultant national individuel chargé de l'élaboration d'un guide national en éducation financière* ».

L'offre technique doit contenir :

- Une lettre de motivation ;
- Une Note de compréhension détaillée de la mission comprenant un chronogramme d'exécution ;
- Un CV détaillé ;
- Les copies certifiées des diplômes ;
- Un relevé des références pertinentes du consultant pour les travaux similaires.

La proposition financière en FCFA quant à elle doit comprendre : a) le montant forfaitaire tout compris pour les honoraires professionnels pour les tâches spécifiées, b) Le PNUD couvrira les frais de voyages (DSA) pour la mission sur le terrain si nécessaire.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Adresse de dépôt des offres

Les offres sous plis fermés avec l'intitulé ci-dessus sur l'enveloppe externe seront déposées à l'adresse suivante :

Mr. le Représentant Résident


Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

*N°1232 Immeuble Mellopolis, Rue 1794 Ekoudou Bastos
BP 836 Yaoundé – Cameroun
Tél. 222 20 08 00/222 20 08 01*

Les offres doivent parvenir au Bureau du PNUD au plus tard quatorze (14) jours calendaires après la publication de l'appel à manifestation d'intérêt avant 17h30, heure locale. Aucune soumission ne sera reçue au-delà de cette date et heure limite. Toutes demandes de renseignement seront adressées uniquement par email à l'adresse suivante: procurement.cameroon@undp.org.

Visa du Point Focal PAREC/PA-SNFI
M. Ongolo Maximin

Visa du CTP/PAREC
M. Gweth Vincent De Paul



Signature du DNP/PAREC
Mme Bopda Florence